

# Annuaire de l'inspection du travail



# 42 – Unité Départementale de la Loire

## **Responsable de l'Unité Départementale : Alain FOUQUET**

11 rue Balaÿ 42021 Saint-Etienne cedex 1

Tél. 04-77-43-41-80 – Fax : 04-77-43-41-99

[ara-ud42.direction@direccte.gouv.fr](mailto:ara-ud42.direction@direccte.gouv.fr)

## **Responsable de l'Unité de Contrôle 1 – Loire Nord : Marie-Cécile CHAMPEIL**

[ara-ud42.uc1@direccte.gouv.fr](mailto:ara-ud42.uc1@direccte.gouv.fr)

L'unité de contrôle est composée de 4 sections

## **Responsable de l'Unité de Contrôle 2 – Loire Sud Est : Sandrine BARRAS**

[ara-ud42.uc2@direccte.gouv.fr](mailto:ara-ud42.uc2@direccte.gouv.fr)

L'unité de contrôle est composée de 9 sections

## **Responsable de l'Unité de Contrôle 3 – Loire Sud Ouest : Isabelle BRUN-CHANAL**

[ara-ud42.uc3@direccte.gouv.fr](mailto:ara-ud42.uc3@direccte.gouv.fr)

L'unité de contrôle est composée de 9 sections

## **Service Renseignement**

Réception du public : sur rendez-vous pris sur

[Loire - Direccte ARA](#)

Permanence téléphonique : 04-77-43-12-50

du lundi de 14 h 00 à 16 h 00

du mardi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00

# 42 – Unité Départementale de la Loire

## Unité de Contrôle 1 – Loire Nord

Agent de contrôle : Chantal CHAVALARD – Contrôleur du Travail – Tél. : 04 77 44 25 50

### Section U01N01 (LN1)

La 1ère section a en charge le contrôle :

1. sur l'ensemble du territoire de l'unité de contrôle « Loire Nord » :

- les entreprises et établissements relevant des professions agricoles telles que définies par l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, relevant des codes NAF 01,02 et 03
- les établissements d'enseignement agricoles,
- les entreprises et établissements relevant du code NAF 16.1, 16.10A sciage et rabotage du bois et 16.10B imprégnation du bois
- les entreprises et établissements de soutien à la production animale relevant du code NAF 0162Z
- les entreprises et établissements de gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles relevant du code NAF 91.04Z
- les entreprises et établissements relevant des codes NAF 77.31Z (location de machines et équipements agricoles), 46.61Z (commerce de gros de matériel agricole), 28.30Z (fabrication de machines agricoles et forestières)
- les entreprises et établissements relevant des codes NAF 10.51A (fabrication de lait liquide et de produit frais), 10.51B (fabrication de beurre) et 10.51C (fabrication de fromages)
- les entreprises et établissements relevant du code NAF 10.61 (meunerie)
- les chantiers réalisés par ces entreprises et établissements et des chantiers et travaux réalisés par des entreprises extérieures dans leurs enceintes ;

2. de toutes les entreprises, établissements et chantiers (incluant les chantiers du bâtiment autres que les chantiers d'entretien ou de maintenance sur les voies, équipements et matériels dont le maître d'ouvrage est l'un des EPIC du groupe SNCF) situés sur :

- les communes de LA BENISSON-DIEU, BRIENNON, CHANGY, LE CROZET, MABLY, NOAILLY, LA PACAUDIERE, POUILLY-SOUS-CHARLIEU, SAIL-LES-BAINS, SAINT-FORGEUX-LESPINASSE, SAINT-GERMAIN-LESPINASSE, SAINT-MARTIN-DESTREAU, SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU, SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE, URBISE, VIVANS

- Ainsi qu'une partie de la commune de Roanne, listée ci-dessous :

Iris Matel (421870602)  
Iris Arsenal (421870601)  
Iris Paris (421870401)  
Iris Gare (421870101)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection LN4 et SO8.

Agent de contrôle : Béatrice MASSON – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 44 25 50

### Section U01N02 (LN2)

La 2ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers (incluant les chantiers du bâtiment autres que les chantiers d'entretien ou de maintenance sur les voies, équipements et matériels dont le maître d'ouvrage est l'un des EPIC du groupe SNCF) situés sur :

- les communes de BALBIGNY, BULLY, BUSSIERES, CHIRASSIMONT, CORDELLE, LE COTEAU, CROIZET-SUR-GAND, FOURNEAUX, LAY, LENTIGNY, MACHEZAL, NEAUX, NERONDE, NEULISE, NOTRE-DAME-DE-BOISSET, PINAY, POMMIERS, PRADINES, REGNY, SAINTE-AGATHE-EN-DONZY, SAINTE-COLOMBE-SUR-GAND, SAINT-CYR-DE-FAVIERES, SAINT-CYR-DE-VALORGES, SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE, SAINT-JEAN-SAINTE-MAURICE-SUR-LOIRE, SAINT-JODARD, SAINT-JUST-LA-PENDUE, SAINT-MARCEL-DE-FELINES, SAINT-POLGUES, SAINT-PRIEST-LA-ROCHE, SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY, SAINT-VINCENT-DE-BOISSET, SOUTERNON, VENDRANGES, VEZELIN-SUR-LOIRE, VILLEMONTAIS, VIOLAY

- Ainsi qu'une partie de la commune de Roanne, listée ci-dessous :

Iris Mulsant-Nord (421870702)  
Iris Mulsant-Sud (421870701)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection LN1, LN4 et SO8.

**Agent de contrôle : Gilles BURELLIER – Contrôleur du Travail – Tél. : 04 77 44 25 50**  
**Section U01N03 (LN3)**

La 3ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers (incluant les chantiers du bâtiment autres que les chantiers d'entretien ou de maintenance sur les voies, équipements et matériels dont le maître d'ouvrage est l'un des EPIC du groupe SNCF) situés sur :

- les communes d'ARCINGES, BELLEROUCHE, BELMONT-DE-LA-LOIRE, BOYER, LE CERGNE, CHANDON, CHARLIEU, COMBRE, COUTOUVRE, CUINZIER, ECOCHE, LA GRESLE, JARNOSSE, MAIZILLY, MARS, MONTAGNY, NANDAX, PERREUX, SAINT-DENIS-DE-CABANNE, SAINT-GERMAIN-LA-MONTAGNE, SAINT-HILAIRE-SOUS-CHARLIEU, SAINT-VICTOR-SUR-RHINS, SEVELINGES, VILLERS, VOUGY
- Ainsi qu'une partie de la commune de Roanne, listée ci-dessous :
  - Iris Halage (421870901)
  - Iris Clermont-Est (421870802)
  - Iris Mayollet (421871001)
  - Iris Parc-des-Sports (421870501)
  - Iris Fontquentin (421870303)
  - Iris Fontquentin-Ouest (421870302)
  - Iris Zone-d-Activite (421870301)
  - Iris Centre-Ville (421870201)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection LN1, LN4, et SO8.

**Agent de contrôle : Annie BOURGEADE – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 44 25 50**  
**Section U01N04 (LN04)**

La 4ème section a en charge le contrôle :

1 sur l'ensemble du territoire de l'unité de contrôle « Loire Nord » :

- les entreprises et établissements de transport urbain dont l'activité relève du code NAF 4931Z,
- les entreprises et établissements de transport public routier de marchandises y compris les services de déménagement, dont l'activité relève des codes NAF 49.41A, 49.41B, 49.41C, 49.42, 52.29A, 5320Z.
- les entreprises et établissements d'affrètement et organisation des transports, dont l'activité relève des codes NAF 52.29B
- les entreprises et établissements de transport public routier de voyageurs dont l'activité relève des codes NAF 49.39A, 49.39B
- les entreprises et établissements de transport de voyageurs par taxi dont l'activité relève du code NAF 49.32Z
- les entreprises et établissements de service d'ambulances dont l'activité relève du code NAF 86.90A
- les entreprises et établissements de transport et travail aérien,
- les entreprises et établissements de navigation intérieure,
- les entreprises et établissements ayant une activité dans les zones d'accès réservés des aéroports, pour ce qui concerne cette activité,
- les sociétés d'autoroutes, et chantiers sur les autoroutes, notamment sur les voies ou bâtiments,
- les exploitants de domaine skiable et des entreprises et établissements exploitant les services des pistes,
- les chantiers réalisés par ces entreprises et établissements et les chantiers et travaux réalisés par des entreprises extérieures dans leurs enceintes,
- les chantiers d'entretien ou de maintenance sur les voies, équipements, matériels des établissements du groupe SNCF;

2 de toutes les entreprises, établissements et chantiers (incluant les chantiers du bâtiment dont le maître d'ouvrage est l'un des EPIC du groupe SNCF) situés sur :

- les communes d'AMBIERLE, ARCON, CHAMPOLY, CHAUSSETERRE, CHERIER, COMMELLE-VERNAY, CREMEAUX, GREZOLLES, JURE, LURE, LES NOES, NOLLIEUX, OUCHES, PARIGNY, POUILLY-LES-NONAINS, RENAISON, RIORGES, SAINT-ALBAN-LES-EAUX, SAINT-ANDRE-D'APCHON, SAINT-BONNET-DES-QUARTS, SAINT-GERMAIN-LAVAL, SAINT-HAON-LE-CHATEL, SAINT-HAON-LE-VIEUX, SAINT-JULIEN-D'ODDES, SAINT-JUST-EN-CHEVALET, SAINT-LEGER-SUR-ROANNE, SAINT-MARCEL-D'URFE, SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE, SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE, SAINT-RIRAND, SAINT-ROMAIN-D'URFE, SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE, LA TUILLIERE, VILLEREST
- Ainsi qu'une partie de la commune de Roanne, listée ci-dessous :
  - Iris Clermont-Ouest (421870801)
  - Iris Centre-Ville-Varenne (421870202)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection des autres sections d'inspection du département.

# 42 – Unité Départementale de la Loire

## Unité de Contrôle 2 – Loire Sud-Est

Agent de contrôle : Patrick ANSELME – Inspecteur du Travail – Tél. : 04 77 43 41 24

### Section U01SE01 (SE1)

La 1ère section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes de CIVENS, COTTANCE, FEURS, GENILAC, LORETTE, MONTCHAL, PANISSIERES, POUILLY-LES-FEURS, ROZIER-EN-DONZY, SALT-EN-DONZY, SALVIZINET,
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :
  - Iris Centre Deux-Trefilerie (422181502)
  - Iris La Vivaraise (422181405)
  - Iris Centre Deux-Preher (422181503)
  - Iris Saint-Roch (422180404)
  - Iris Badouillere Est-Charite (422180402)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection, 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

Agent de contrôle : Jean-Philippe VUILLERMOZ – Inspecteur du Travail – Tél. : 04 77 43 41 28

### Section U01SE02 (SE2)

La 2ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes de BELLEGARDE-EN-FOREZ, CHAMBOEUF, CHATEAUNEUF, CHAZELLES-SUR-LYON, DARGOIRE, ESSERTINES-EN-DONZY, JAS, MARINGES, MONTROND-LES-BAINS, SAINT-ANDRE-LE-PUY, SAINT-BARTHELEMY-LESTRA, SAINT-CYR-LES-VIGNES, SAINT-GALMIER, SAINT-MARTIN-LESTRA, SAINT-MEDARD-EN-FOREZ, TARTARAS, VALEILLE, VEAUCHE, VIRICELLES, VIRIGNEUX;
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :
  - Iris La Chèvre-La Bâtie-La Girardièrre (422181805)
  - Iris Gounod (422181804)
  - Iris Chabrier-Forum (422181803)
  - Iris Les Castors (422181802)
  - Iris Saint-Saëns-La Petite Béarde (422181801)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

Agent de contrôle : Kevin GOUTELLE – Inspecteur du Travail – Tél. : 04 77 43 41 28

### Section U01SE03 (SE3)

La 3ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes d'ANDREZIEUX-BOUTHEON, BOISSET-LES-MONTROND, CRAINTILLEUX, CUZIEU, L' HOPITAL-LE-GRAND, RIVAS, SAINT-BONNET-LES-OULES, SAINT-CYPRIEN, UNIAS, VEAUCHETTE;

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection, 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

Agent de contrôle : Jérôme ORIOL – Inspecteur du Travail – Tél. : 04 77 43 41 24

**Section U01SE04 (SE4)**

La 4ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes d'AVEIZIEUX, CHEVRIERES, L'ETRAT, LA GIMOND, SAINT-DENIS-SUR-COISE, SAINT-HEAND, SAINT-JOSEPH, SAINT-MARTIN-LA-PLAINE, SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ, LA TALAUDIERE, LA TOUR-EN-JAREZ;
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :
  - Iris Crêt de Roc Est (422180302)
  - Iris Peuple-Boivin-St Jacques (422180102)
  - Iris République (422180101)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

Agent de contrôle : Corinne PIZZELLI – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 00

**Section U01SE05**

La 5ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes de CHATELUS, FONTANES, GRAMMOND, MARCENOD, RIVE-DE-GIER, SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ, SAINT-JEAN-BONNEFONDS, SORBIERS
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :
  - Iris La Métare (422182005)
  - Iris Le Portail Rouge (422182004)
  - Iris La Palle (422182002)
  - Iris Parc de l'Europe Est (422182001)
  - Iris Sainte-Chapelle (422181406)
  - Iris Fauriel-Rond-Point (422181404)
  - Iris Fauriel-Le Platon (422181403)
  - Iris Villeboeuf (422181402)
  - Iris La Dame Blanche (422181401)
  - Iris La Marandinière (422181304)
  - Iris Lassaigne (422181302)
  - Iris Beaulieu (422181301)
  - Iris Parc de l'Europe (422182003)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

Agent de contrôle : Christiane GALLO – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 00

**Section U01SE06 (SE6)**

La 6ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur les communes de :

- CELLIEU, CHAGNON, L' HORME, SAINT-CHAMOND, VALFLEURY

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

**Agent de contrôle : Geneviève PAUTRAT – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 28**

**Section U01SE07 (SE7)**

La 7ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et situés sur :

- les communes de BESSEY, BOURG-ARGENTAL, LA CHAPELLE-VILLARS, CHAVANAY, CHUYER, COLOMBIER, FARNAY, GRAIX, LA GRAND-CROIX, LUPE, MACLAS, MALLEVAL, PAVEZIN, PELUSSIN, ROISEY, SAINT-APPOLINARD, SAINTE-CROIX-EN-JAREZ, SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, SAINT-MICHEL-SUR-RHONE, SAINT-PIERRE-DE-BOEUF, VERANNE, VERIN
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :
  - Iris Côte Chaude-Michon (422181702)
  - Iris Bel Air-Momey-Le Golf (422181701)
  - Iris La Terrasse-Etivalière-Grouchy (422180805)
  - Iris Barra Revoilier (422180804)
  - Iris Bergson (422180803)
  - Iris Montaud (422180702)
  - Iris Grand Clos (422180701)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

**Agent de contrôle : Dominique ROLS – Inspecteur du Travail – Tél. : 04 77 43 41 00**

**Section U01SE08 (SE8)**

La 8ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes de LE BESSAT, BURDIGNES, SAINT-REGIS-DU-COIN, SAINT-SAUVEUR-EN-RUE, TARENTEISE, THELIS-LA-COMBE, LA VALLA-EN-GIER, LA VERSANNE
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :
  - Iris Valbenoîte (422182101)
  - Iris Saint-Francois-Giron (422181102)
  - Iris Châteaueux (422181101)
  - Iris Chavanelle (422180401)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

**Agent de contrôle : Maud ALLAIN – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 24**

**Section U01SE09 (SE9)**

La 9me section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes de LE CHAMBON-FEUGEROLLES, DOIZIEUX, JONZIEUX, MARLHES, PLANFOY, LA RICAMARIE, ROCHE-LA-MOLIERE, SAINT-GENEST-MALIFAUZ, SAINT-PAUL-EN-JAREZ, SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX, LA TERRASSE-SUR-DORLAY
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :
  - Iris Saint-Victor-sur-Loire (422182301)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection 8 et 9 de l'unité de contrôle « Loire-Sud-Ouest ».

# 42 – Unité Départementale de la Loire

## Unité de Contrôle 3 – Loire Sud-Ouest

Agent de contrôle : Cédric PEYRARD – Inspecteur du Travail – Tél. : 04 77 43 41 54

### Section U01SO01 (SO1)

La 1ère section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes d'ARTHUN, BOEN-SUR-LIGNON, BUSSY-ALBIEUX, CEZAY, MIZERIEUX, MONTVERDUN, NERVIEUX, SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE, SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD, SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE, SAINT-SIXTE
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :  
Iris Le Marais-Méons-Grangeneuve (422180901) à l'exception de la rue de Grangeneuve et rue de la Talaudière

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection U03SO8 et SO9.

Agent de contrôle : Floriane MOREL – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 20

### Section U01SO02 (SO2)

La 2ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes d'AILLEUX, CERVIERES, CHALAIN-D'UZORE, CHALMAZEL-JEANSAGNIERE, LA CHAMBA, LA CHAMBONIE, CHAMPDIEU, CHATELNEUF, LA COTE-EN-COUZAN, DEBATS-RIVIERE-D'ORPRA, L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT, LEIGNEUX, MARCILLY-LE-CHATEL, MARCOUX, MORNAND-EN-FOREZ, NOIRETABLE, PALOGNEUX, PRALONG, ROCHE, SAIL-SOUS-COUZAN, SAINT-BONNET-LE-COURREAU, SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT, SAINT-GEORGES-EN-COUZAN, SAINT-JEAN-LA-VETRE, SAINT-JULIEN-LA-VETRE, SAINT-JUST-EN-BAS, SAINT-LAURENT-ROCHEFORT, SAINT-PAUL-D'UZORE, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ, SAINT-PRIEST-LA-VETRE, SAINT-THURIN, LES SALLES, SAUVAIN, TRELINS, LA VALLA-SUR-ROCHEFORT
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :  
Iris Carnot (422180801)  
Iris La TREYVE Puits THIBAUD (422181001)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection U03SO8 et SO9.

Agent de contrôle : Martine MARNAT – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 54

### Section U01SO03 (SO3)

La 3ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes de CHALAIN-LE-COMTAL, CHAMBEON, CLEPPE, EPERCIEUX-SAINT-PAUL, GREZIEUX-LE-FROMENTAL, MAGNEUX-HAUTE-RIVE, MARCLOPT, PONCINS, PRECIEUX, SAINT-LAURENT-LA-CONCHE, SAINT-ROMAIN-LE-PUY, SAVIGNEUX, SURY-LE-COMTAL
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :  
Iris Bellevue-Hôpital (422182202)  
Iris Le Soleil (422181002)  
Les rue de Grangeneuve (422180901) et rue de la Talaudière (422180901) relevant de l'Iris Le Marais-Méons-Grangeneuve (422180901) :

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection U03SO8 et SO9

Agent de contrôle : Cécile DILLOT – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 01 / 33

### Section U01SO04 (SO4)

La 4ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes de BARD, CHAZELLES-SUR-LAVIEU, ECOTAY-L'OLME, ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, GUMIERES, LAVIEU, LERIGNEUX, LEZIGNEUX, MONTBRISON, SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE, SAINT-THOMAS-LA-GARDE, VERRIERES-EN-FOREZ
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :  
Iris Rochetaillée (422182401)  
Iris Valfuret-Cret du Loup-Le Bernay (422182103)  
Iris Terrenoire Sud (422181903)  
Iris Haut de Terrenoire-Bois d'Avaize (422181901)  
Iris Montplaisir (422181203)  
Iris Les Ovides (422181202)  
Iris La Richelandière (422181201)  
Iris Monthieu (422181104)  
Iris Montat-La Verrerie (422181103)  
Iris Terrenoire Centre (422181902)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection U03SO8 et SO9.



**Agent de contrôle : Rachida TAYBI – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 20**

**Section U01SO05 (SO5)**

La 5ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur les communes :

- de BOISSET-SAINT-PRIEST, BONSON, CHAMBLES, LA FOUILLOUSE, SAINT-GENEST-LERPT, SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, VILLARS
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :  
Iris Jomayère-Béraudière (422182206)  
Iris Solaure Nord (422182205)  
Iris Solaure Sud (422182203)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection U03SO8 et SO9

**Agent de contrôle : Jean-François ACHARD – Inspecteur du Travail – Tél. : 04 77 43 41 01 / 33**

**Section U01SO06 (SO6)**

La 6ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes d'APINAC, LA CHAPELLE-EN-LAFAYE, CHENEREILLES, ESTIVAREILLES, LURIECQ, MARGERIE-CHANTAGRET, MAROLS, MERLE-LEIGNEC, MONTARCHER, PERIGNEUX, SAINT-BONNET-LE-CHATEAU, SAINT-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE, SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX, SAINT-NIZIER-DE-FORNAS, SOLEYMIEUX, LA TOURETTE, USSON-EN-FOREZ
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :  
Iris Le Mont-La Jomayère (422182204)  
Iris Bellevue (422182201)  
Iris La Cotonne (422181602)  
Iris Montferré (422181601)  
Iris Bizillon-Charcot Ouest (422181501)  
Iris La Rivière (422182102)  
Iris Couriot-Tarentaise (422180603)  
Iris Séverine (422180602)  
Iris Beaubrun (422180601)  
Iris Tardy (422180502)  
Iris Montmartre, le Devey, Malacussy (422181603)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection U03SO8 et SO9

**Agent de contrôle : Mélanie CAVALIER – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 54**

**Section U01SO07 (SO7)**

La 7ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

- les communes d'ABOEN, CALOIRE, FIRMINY, FRAISSES, ROZIER-COTES-D'AUREC, SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS, SAINT-PAUL-EN-CORNILLON, UNIEUX
- Ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Etienne, listée ci-dessous :  
Iris Montchovet (422181303)  
Iris Crêt de Roc Ouest (422180301)  
Iris Préfecture (422180204)  
Iris Camélinat (422180203)  
Iris Jacquard (422180202)  
Iris Elisée Reclus (422180201)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle des sections d'inspection U03SO8 et SO9

Agent de contrôle : Martine EQUIS – Inspectrice du Travail – Tél. : 04 77 43 41 20

**Section U01SO08 (SO8)**

La 8ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés :

1. sur tout le département pour :
  - a. les établissements du groupe SNCF et de Réseau Ferré de France (RFF) ainsi que les entreprises et établissements de transport ferroviaire (voyageurs ou fret),
  - b. les établissements situés dans l'enceinte des gares
  - c. les chantiers de construction, d'entretien ou de maintenance sur les voies, équipements, matériels ou bâtiments dont le maître d'ouvrage est la SNCF ou RFF ou une entreprise de transport ferroviaire
2. sur l'ensemble du territoire des unités de contrôle « Sud-Est » et « Sud-Ouest » des entreprises, établissements et chantiers visés aux paragraphes e) de l'article IV
  - a. les entreprises et établissements de transport urbain dont l'activité relève du code NAF 4931Z,
  - b. les entreprises et établissements de transport public routier de marchandises y compris les services de déménagement, dont l'activité relève des codes NAF 49.41A, 49.41B, 49.41C, 49.42, 52.29A, 5320Z.
  - c. les entreprises et établissements d'affrètement et organisation des transports, dont l'activité relève des codes NAF 52.29B
  - d. les entreprises et établissements de transport public routier de voyageurs dont l'activité relève des codes NAF 49.39A, 49.39B
  - e. les entreprises et établissements de transport de voyageurs par taxi dont l'activité relève du code NAF 49.32Z
  - f. les entreprises et établissements de service d'ambulances dont l'activité relève du code NAF 86.90A
  - g. les entreprises et établissements de transport et travail aérien,
  - h. les entreprises et établissements de navigation intérieure,
  - i. les entreprises et établissements ayant une activité dans les zones d'accès réservés des aéroports, pour ce qui concerne cette activité,
  - j. les sociétés d'autoroutes, et chantiers sur les autoroutes, notamment sur les voies ou bâtiments,
  - k. les exploitants de domaine skiable et des entreprises et établissements exploitant les services des pistes,
  - l. les chantiers réalisés par ces entreprises et établissements et les chantiers et travaux réalisés par des entreprises extérieures dans leurs enceintes,
3. de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

Iris Marengo (422180104)  
Iris Foch (422180802)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle de la section d'inspection U03SO9.

Agent de contrôle :

– Tél. : 04 77 43 41 01

**Section U01SO09 (SO9)**

La 9ème section a en charge le contrôle de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

1. sur l'ensemble du territoire des unités de contrôle « Sud-Est » et « Sud-Ouest » pour :
  - a. les entreprises et établissements relevant des professions agricoles telles que définies par l'article L.717-1 du code rural et de la pêche maritime, relevant des codes NAF 01,02 et 03
  - b. les établissements d'enseignement agricoles,
  - c. les entreprises et établissements relevant du code NAF 16.1, 16.10A sciage et rabotage du bois et 16.10B imprégnation du bois
  - d. les entreprises et établissements de soutien à la production animale relevant du code NAF 0162Z
  - e. les entreprises et établissements de gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles relevant du code NAF 91.04Z
  - f. les entreprises et établissements relevant des codes NAF 77.31Z (location de machines et équipements agricoles), 46.61Z (commerce de gros de matériel agricole), 28.30Z (fabrication de machines agricoles et forestières)
  - g. les entreprises et établissements relevant des codes NAF 10.51A (fabrication de lait liquide et de produit frais), 10.51B (fabrication de beurre) et 10.51C (fabrication de fromages)
  - h. les entreprises et établissements relevant du code NAF 10.61 (meunerie)
  - i. les chantiers réalisés par ces entreprises et établissements et des chantiers et travaux réalisés par des entreprises extérieures dans leurs enceintes ;
2. de toutes les entreprises, établissements et chantiers situés sur :

Iris Collines des Pères (422180501)  
Iris Badouillère Ouest (422180403)  
Iris Hôtel-de-Ville (422180103)

à l'exclusion des entreprises, établissements et chantiers relevant du contrôle de la section d'inspection U03SO8.